



Action politique : Service à tous les Volume 4 • Dec 2014

2015 sera une année décisive pour l'avenir de la sécurité de la retraite des Canadiens

L'année à venir annonce un moment crucial pour l'avenir de la sécurité du revenu de retraite des Canadiens.

Nos régimes de pensions publics et universels – qui comprennent la Sécurité de la vieillesse (SV), le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ) ainsi que le Supplément de revenu garanti (SRG) – sont une grande réussite canadienne depuis qu'ils ont été mis en place dans leur forme actuelle il y a environ 50 ans. Les régimes publics garantissent à la quasi-totalité des aînés canadiens un revenu minimal pour les maintenir au moins près du seuil de la pauvreté. En fait, c'est en raison de notre échec à trouver des solutions efficaces pour réduire le taux de pauvreté global qu'une proportion moins élevée d'aînés vivent dans la pauvreté par rapport aux Canadiens en général.

Malheureusement, les pressions exercées par les employeurs et les banques dans les années 1960 se sont soldées par le maintien de niveaux relativement faibles de prestations de

retraite publiques. À l'heure actuelle (quatrième trimestre de 2014), la SV fournit un revenu de 564 \$ par mois tandis que le maximum payable par le RPC/RRQ se chiffre à 1 038 \$ par mois (mais la prestation moyenne est de seulement 540 \$).

Dans les années 1960, les employeurs et les banques se sont opposés à une bonification des prestations publiques afin de « faire de la place » à l'expansion des régimes privés. Dans les faits, la couverture des régimes privés (qui n'a jamais franchi le cap des 50 % des travailleurs canadiens) décline depuis 35 ans. Près de 12 millions de travailleurs canadiens n'ont accès à aucun régime d'employeur privé.

Entre-temps, les banques canadiennes s'enrichissent indécentement par la vente de REER et de fonds communs de placement.

Étant donné que la plupart des aînés dépendent des régimes publics pour la majeure partie (voire la totalité) de leur revenu, plus d'un aîné continue à disposer de revenus proches du seuil de la pauvreté. De plus, entre le tiers et la moitié des aînés font face à une baisse marquée de leur niveau de vie à la retraite.

La dégradation continue de la couverture offerte par les régimes d'employeur privés signifie que la situation ne fera qu'empirer à moins que nous n'agissions sans plus tarder.

Depuis 1978, le Congrès du travail du Canada soutient que nous devons doubler les prestations de retraite versées par le



Action politique : Service à tous les Volume 4 • Dec 2014

RPC/RRQ. Les régimes publics universels sont beaucoup plus avantageux, équitables et économiques que tout régime privé. Une bonification du RPC/RRQ protégerait les Canadiens à faible revenu et à revenu moyen contre une baisse marquée de leur niveau de vie à la retraite.

Toute réforme du RPC/RRQ nécessite le consentement du gouvernement fédéral et de sept provinces représentant au moins deux tiers de la population canadienne. Au cours des dernières années, la campagne « La sécurité des retraites pour tous » du CTC a réussi à convaincre suffisamment de provinces du bien-fondé d'une bonification des prestations publiques, mais le gouvernement Harper persiste à faire entrave à toute réforme possible au niveau fédéral.

Les élections fédérales de 2015 seront donc d'une importance capitale pour la sécurité financière des futurs retraités. Non seulement devons-nous nous débarrasser des conservateurs de Harper, mais aussi nous devons nous assurer que quiconque forme le prochain gouvernement s'engage à l'égard d'une réelle réforme du RPC/RRQ. *Les libéraux fédéraux semblent d'avis qu'une réforme du RPC/RRQ consiste à mettre sur pied un REER/fonds commun de placement volontaire administré par l'Office d'investissement du RPC plutôt que les prestations universelles et obligatoires dont nous avons besoin.* On doit clairement leur faire comprendre autrement.

Il est donc fondamental que nous fassions d'une réelle bonification du RPC/RRQ un enjeu central de la prochaine campagne électorale. Nous devons clairement faire comprendre aux partis et aux candidats que nous nous attendons à des engagements fermes de leur part d'aller de l'avant rapidement dans ce dossier dans l'optique de garantir une retraite digne à tous les aînés canadiens de demain.